

## Baouthon

La fcpe a participé à cette manifestation, qui a remporté un franc succès : tous les stands ont été très appréciés, notamment celui proposant un tir de fléchettes sur des portraits de personnalités du collège !!!

Enfants et adultes ont pu se détendre lors de divers tournois sportifs : tir à la corde, basket, foot...

70 convives ont dégusté un succulent Naschi-gôrren (riz indonésien) préparé par les élèves de la SEGPA.

L'ambiance était très chaleureuse et conviviale. Le Baouthon a rapporté, récoltés sur la manifestation : 3800€ + 1100€ de dons.

Merci à tous.

## Commission Hygiène et Sécurité

Elle s'est réunie le 26 novembre 04 au sujet du Plan Particulier de Mise en Sécurité du collège (PPMS) en cas de risque majeur, qu'elle devra élaborer.

Dès septembre, tous les adultes et les enfants du collège seront formés aux gestes qui sauvent (niveau 1).

Les questions relatives à la sécurité aux abords du collège seront examinées au prochain CA.

Vous trouverez un compte-rendu détaillé sur [www.fcpe-baous.org](http://www.fcpe-baous.org).

## Motion du personnel A.T.O.S.S. au conseil d'administration

Il est demandé la création d'un poste Ouvrier Entretien et Accueil. Il est signalé par ailleurs que le taux d'encadrement par personnel A.T.O.S.S. dans notre département est le plus faible de France.

## FCPE - Ecoles Primaires de Saint Jeannet

Nous saluons la création d'un nouveau conseil local fcpe, né avec la volonté de défendre les intérêts des enfants des deux groupes scolaires du premier degré de St Jeannet.

### Contact :

[fcpe.saintjeannet-primaire@laposte.net](mailto:fcpe.saintjeannet-primaire@laposte.net)

## Dates des réunions mensuelles

Le troisième ou quatrième mercredi du mois à 19h30, soit les : 15 décembre, 19 janvier, 9 mars, 6 avril, 18 mai, 15 juin - salle ronde au collège.

En cas de changement de lieu, nous vous en informerons sur notre site web et par voie d'affichage.

### Contact :

**FCPE conseil local du collège des baous**  
**Route de Gattières**  
**06640 Saint Jeannet**  
**tel : 04 93 08 62 61**

**[www.fcpe-baous.org](http://www.fcpe-baous.org)**  
**mél : [contact@fcpe-baous.org](mailto:contact@fcpe-baous.org)**

fcpe  
conseil local  
du collège des baous

# fcpe info

[www.fcpe-baous.org](http://www.fcpe-baous.org)

décembre 2004

Chers parents,

La réforme de la loi d'orientation et de programmation, annoncée avec grand bruit puisque faisant suite au grand débat sur l'école et au rapport Thélot, a été expliquée par le ministre F. Fillon lors d'une intervention télévisée : point de révolution, d'apparentes ambitions sous le poids de contraintes budgétaires qui font étrangement penser sur ce point au plan Borloo. Les balbutiements de cette réformette suscitent déjà la grogne parmi la grande majorité des acteurs du système éducatif, et nous, parents d'élèves, sommes décidés à faire entendre notre désaccord notamment sur les dangers d'une pré-orientation précoce au collège.

Nous vous relaterons toutes les informations utiles et nécessaires pour comprendre cette réforme sur notre site web, alors n'hésitez pas à venir consulter : [www.fcpe-baous.org](http://www.fcpe-baous.org)

**Passez de très bonnes fêtes de fin d'année !!**

## Dyslexie

Une première réunion entre les parents, enfants et enseignants a eu lieu le 16 novembre. Voici quelques sujets évoqués :

- comment régler le travail que l'on demande aux enfants au vu des difficultés d'apprentissage, comment les aider ?

- pour les enfants : difficultés dans l'attention (lecture, écoute perturbée...), la compréhension et dans l'expression (orale, écrite), pour certains problèmes d'intégration dans le groupe, « peur de la mauvaise note », « peur de la différence ».

- pour les enseignants, comment faire face à la diversité des situations dans la mesure où les difficultés rencontrées ne sont pas forcément les mêmes ?

Le travail de coopération engagé avec les professeurs et la direction du collège va se poursuivre, afin de mettre en place des mesures concrètes de prise en charge de la dyslexie au collège des Baous.

Contact de l'APED : 04 93 62 00 27

Retrouver le compte-rendu complet fait par les mamans de la fcpe présentes sur : <http://www.fcpe-baous.org>

## SPÉCIAL DEMI-PENSION

★ **Surcharge :** La cantine représente un souci majeur pour de nombreux parents au vu des **problèmes d'accès** au réfectoire, du temps passé à table...

Le nombre de places n'étant que de 200, cela implique une surcharge en terme de services et il n'y a aucune possibilité d'agrandissement du réfectoire.

La situation géographique du collège explique sans doute que 726 élèves, soit **86%** de l'effectif total, y soient inscrits.

A savoir : le collège accueille des élèves venant de 4 communes : La Gaude, Saint Jeannet, Gattières et Vence. Ces élèves se rendent au collège essentiellement en bus et le réseau de transport en commun dessert mal les environs.



La seule solution envisageable serait la **construction d'un nouveau collège**, qui désengorgerait le collège des baous ; celui le Vence ne serait hélas prévu que vers 2007 !

★ **Coûts :** Le tarif de la demi-pension voté lors du conseil d'administration du 5/11/04 est pour l'année 2005 de **384,74€** par famille, soit en réel, **2,79€** pour 138 repas (3,82€ au lycée de Vence).

Les coûts des repas (tickets, demi-pension) correspondent au coût réel de fonctionnement. L'établissement ne bénéficie pas dans ce domaine de subventions ou d'aide de la part des collectivités (locale, départementale ou régionale).

De plus, l'État, a instauré « **la participation des familles à la rémunération des personnels d'internat\*** »



via un arrêté dont voici un extrait : « *la part des tarifs de pension et de demi-pension acquittés par les familles, consacrée aux dépenses de rémunération des personnels (...) de demi-pension est fixée (...) à 22,5% lorsque la fabrication des repas est assurée par (...) un établissement d'enseignement.* »

Cela signifie que :

**1 :** la demi-pension est un **service** accordé aux familles,

**2 :** **l'État se désengage** dans sa vocation **de service public.**

\*arrêté du 14/09/2000, paru au JO du 13/10/2000

### ★ **Élaboration des repas**

Terminons néanmoins sur une note positive : la fabrication des repas se fait au collège et pas par une société externe.



## VOYAGES SCOLAIRES

### Échanges :

► Allemagne : Oettignen, du 27/04 au 4/05 pour les 3° D et E

► Italie : Lucca, du 4 au 11/05 pour les 4°D et E - italien LV1



Turin, pour les 5°D

### Voyages :

► Rome, du 4 au 9/04, pour les latinistes des 5°BDE et 4°BE

► Vallée des Merveilles, en juin, pour les 6°H et I

► stage volley, du 7 au 10/06, pour les 6°G

► Et une semaine à Beuil pour TOUTES les classes de SEGPA. Il s'agit



d'un séjour du 21 au 25 mars 2005. Les activités prévues sont les sports d'hiver, des travaux autour de l'habitat et l'alimentation en montagne, l'observation de la nature et de l'environnement.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR), passées en 5° et en 3°, font partie intégrante de l'enseignement obligatoire. Elles

permettent de vérifier les connaissances de sécurité routière progressivement acquises tout au long de la scolarité, à partir des contenus des programmes des différentes disciplines.



Il semble très important de sensibiliser les familles à l'importance que revêt l'obtention de l'ASSR 2 en classe de 3°. En effet, Depuis le 1er janvier 2004, **l'ASSR 2 est obligatoire pour l'inscription au permis de conduire** des catégories "A" et "A1" (permis moto) ou "B" (permis voiture).

Les élèves ayant échoué peuvent demander à la représenter l'année suivante dans leur ancien collège, néanmoins le taux d'échec a été tellement important l'année dernière au collège qu'une cession exceptionnelle sera mise en place au lycée.

Pour tous ceux qui sortent du système scolaire, il a été créé l'attestation de sécurité routière (ASR). Elle est délivrée\* aux personnes ayant subi un contrôle de connaissances effectué par les organismes agréés : les GRETA (GRETA de Nice et de la Côte d'Azur - lycée les Eucalyptus, téléphone : 04 92 29 40 80).



\*le passage de cette attestation a été financée cette année par le ministère des transports, mais ce ne sera peut-être pas toujours le cas !